Fonds de formation de la SQBC

(révision mai 2021)

Ce fonds est constitué d'un montant d'argent variable obtenu après sollicitation des compagnies diagnostiques. Dans le but de satisfaire la visibilité recherchée par les commanditaires, la contribution des donateurs et le nom des récipiendaires seront annoncées lors de l'assemblée générale annuelle de la SQBC, ainsi que sur le site web de la SQBC.

Utilisation du fonds

Le fonds sera utilisé pour aider un stagiaire post-doctoral en biochimie clinique ou en biologie médicale à participer à un congrès local, national ou international en défrayant en tout ou en partie ses frais de participation. Les activités de formation reconnues par la SQBC sont admissibles pour une bourse peu importe l'organisme d'enseignement accrédité (congrès SQBC, programme de développement professionnel de l'ABCQ, etc.). Il est aussi établi par le conseil qu'une bourse n'est donnée que pour une activité de formation par année par résident, pour un maximum de deux bourses. Dans tous les cas, les montants à allouer sont à préciser à chaque année suivant la disponibilité des fonds et les besoins des stagiaires et résidents

Modalités d'attribution des bourses du fonds de formation de la SQBC

Éligibilité des candidats à une bourse

- Tout candidat inscrit à un programme québécois universitaire post-doctoral en biochimie clinique ou en biologie médicale et reconnu par la SQBC est admissible à une bourse de participation à un congrès ou à une activité de formation. Le candidat doit alors faire la preuve de son acceptation dans le programme.

Application aux bourses de fonds de formation de la SQBC

- Les demandes de supports financiers devront parvenir au trésorier avant le 1er juin de chaque année.
- Le comité d'attribution devra rendre sa décision avant le 15 juillet. Les récipiendaires, la nature et le montant de la bourse seront annoncés lors de l'assemblée générale annuelle de la SQBC. Les récipiendaires seront avisés au plus tard le 1er août.
- Les 3 documents suivants sont requis :
    - Le formulaire de demande complété et signé par le candidat et

Nos commanditaires en 2021

1000 $

Abbott

Roche

SIEMENS Healthineers

500 $

BECKMAN COULTER

Ortho Clinical Diagnostics

ThermoFisher SCIENTIFIC SOMAGEN DIAGNOSTICS

BIO-RAD

le(s) directeur(s) de stage.
    - Le curriculum vitae du candidat.
    - La preuve d'inscription au programme universitaire, soit une attestation d'étude provenant du registraire

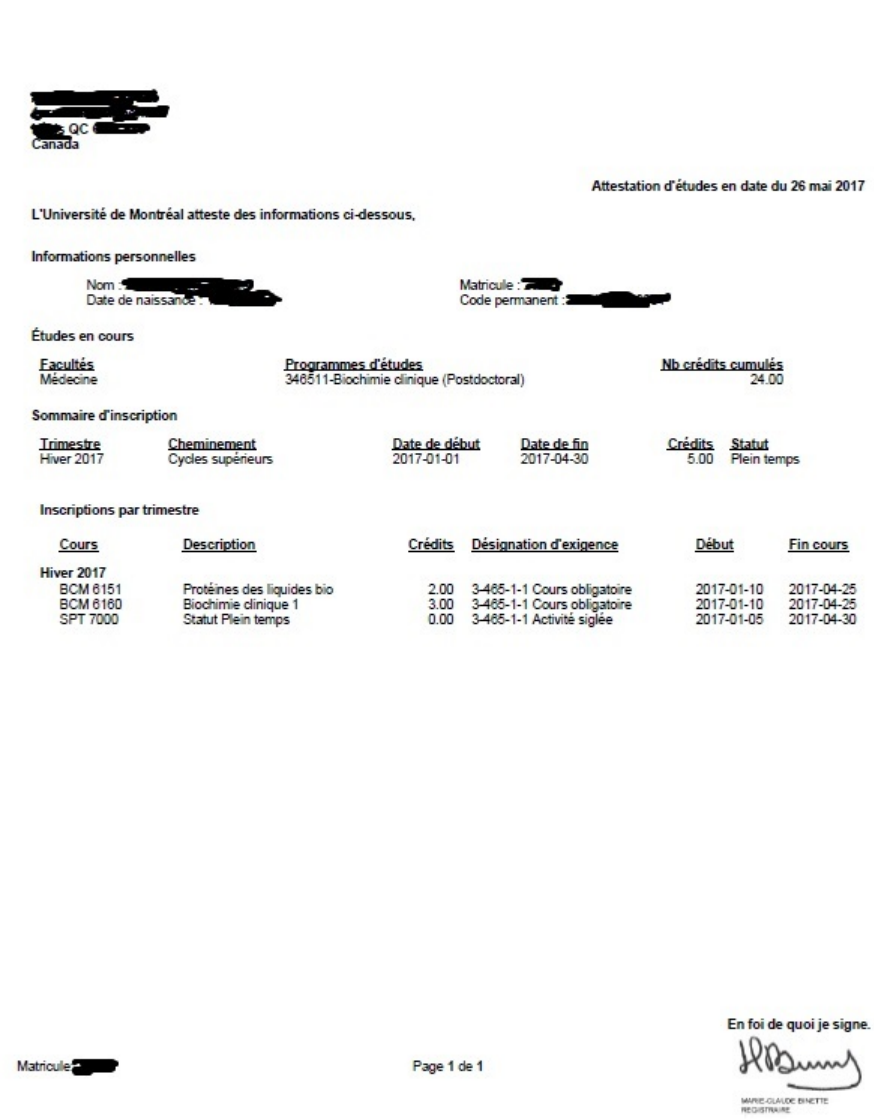

Université de Montréal

[redacted]
QC [redacted]
Canada

Attestation d'études en date du 26 mai 2017

L'Université de Montréal atteste des informations ci-dessous,

Informations personnelles

Nom : [redacted] Matricule : [redacted]
Date de naissance : [redacted] Code permanent : [redacted]

Études en cours

Facultés	Programmes d'études	Nb crédits cumulés
Médecine	346511-Biochimie clinique (Postdoctoral)	24.00

Sommaire d'inscription

Trimestre	Cheminement	Date de début	Date de fin	Crédits	Statut
Hiver 2017	Cycles supérieurs	2017-01-01	2017-04-30	5.00	Plein temps

Inscriptions par trimestre

Cours	Description	Crédits	Désignation d'exigence	Début	Fin cours
Hiver 2017					
BCM 6151	Protéines des liquides bio	2.00	3-465-1-1 Cours obligatoire	2017-01-10	2017-04-25
BCM 6160	Biochimie clinique 1	3.00	3-465-1-1 Cours obligatoire	2017-01-10	2017-04-25
SPT 7000	Statut Plein temps	0.00	3-465-1-1 Activité siglée	2017-01-05	2017-04-30

Matricule : [redacted] Page 1 de 1

En foi de quoi je signe.

MARIE-CLAUDE BINETTE
REGISTRAIRE

datant de moins de 4 mois de la date de la demande de bourse.

- Le candidat et le(s) directeur(s) de stage post-doctoral doivent être membres de la SQBC.
- Les bourses sont offertes pour assister à un congrès en présence ou en virtuel :
    - Pour une participation à un congrès national ou international (présentiel), le candidat doit obligatoirement présenter ses travaux oralement ou par affiche lors de ce congrès. Une preuve de présentation doit être fournie lors de l'obtention de la bourse.
    - Pour les congrès nationaux et internationaux virtuels, le candidat doit obligatoirement écrire un texte sur les éléments forts du congrès, ou encore sur les éléments qu'il juge intéressant à

communiquer (voire à approfondir) à la communauté de médecine de laboratoire. Le texte sera soumis pour publication dans un média de publication de la SQBC.

- L’activité de formation doit avoir lieu au maximum quatre mois après la fin du stage.
- L’ensemble des documents doit être transmis en un seul envoi et ce de façon électronique au trésorier à l’adresse suivante : tresorier@sqbc.qc.ca.

Attribution des bourses

- Le conseil de la SQBC créera un comité d’attribution des bourses au moment jugé opportun selon les demandes et celui-ci sera composé de 3 membres de la SQBC. Le directeur de stage d’un candidat ne peut pas faire partie du comité.
- Le conseil décidera du montant annuel disponible, et le comité attribuera les bourses suivant les besoins financiers et les demandes des candidats.
- La qualité du curriculum vitae du candidat et la présentation des travaux pourront être prises en considération s’il y a plusieurs candidats à une même subvention.
- La SQBC se réserve le droit de ne pas accorder les supports financiers demandés et de mettre fin temporairement au programme s’il y a faute de fonds ou de demandes.